

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 20 MAI 2025 À 19H02 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1  
Vicky Bombardier, siège no 2  
Daniel Lacroix, siège no 3  
Dany Boyer, siège no 4  
Dany St-Amant, siège no 5

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Julien Bussièrès, siège no 6

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale  
Me Julie Waite, greffière

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 Séance ordinaire du 7 avril 2025
  - 2.2 Séance extraordinaire du 16 avril 2025
  - 2.3 Séance extraordinaire du 12 mai 2025
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois d'avril 2025
- 6. COMPTE-RENDU**
  - 6.1 COMPTE-RENDU
- 7. URBANISME**
  - 7.1 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME – RENOUELEMENT DE COTISATION ET ACCEPTATION DE FORMATION
  - 7.2 DEMANDE DE PIIA – BOISÉ DU RUISSEAU – 1075, RUE BISSONNETTE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE ISOLÉ DE TYPE GARAGE AVEC ABRI
- 8. ADMINISTRATION**
  - 8.1 REPORT DE VACANCES - RETRAITE (EMPLOYÉES)

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.2 JOURNÉE INTERNATIONALE DU TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE
- 8.3 ENTENTE SUR LES MESURES D'URGENCE - VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE
- 8.4 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
- 8.5 REPORT DE VACANCES - RETRAITE (CADRE)
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE SKI DE FOND JEUNESSE DE VALCOURT
- 9.2 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE ET DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS - ÉCOLE DE LA CHANTERELLE
- 9.3 AUTORISATION DE TENIR UNE COLLECTE DE FONDS À L'INTERSECTION DU CHEMIN DE L'AÉROPORT ET DE LA RUE DE LA MONTAGNE - FONDATION CHRISTIAN VACHON
- 9.4 DEMANDE D'APPUI - LE VENT DANS LES ARTS
- 9.5 DEMANDE DU CPE CRAYONS DE COULEUR - UTILISATION DU STATIONNEMENT DE LA LIBELLULE
- 9.6 SOIRÉE-BÉNÉFICE - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- 9.7 DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT – RENTRÉE SCOLAIRE 2025 – ÉCOLE DE L'ODYSSÉE
- 10. LOISIRS**
- 10.1 ENTENTE SCOLAIRE-MUNICIPALE VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE
- 10.2 OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE - SAISON ESTIVALE 2025 - OCTROI DE CONTRAT
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 UTILISATION DES DÉPÔTS À BRANCHES ET DE POUSSIÈRE DE RUES - POSITION DE LA VILLE
- 11.2 REMPLACEMENT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE – AVENUE DES CASCADES
- 11.3 DÉMARCHE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
- 11.4 NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS DE RUES (PLUVIAL) ET DES TROIS POSTES DE POMPAGE - OCTROI DU CONTRAT
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Aucun
- 13. VARIA**
- 13.1 Aucun
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

148-25-05-20

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que modifié :

En retirant le point 11.1 de l'ordre du jour - UTILISATION DES DÉPÔTS À BRANCHES ET DE POUSSIÈRE DE RUES – POSITION DE LA VILLE

En ajoutant les points 13.1 et 13.2 de l'ordre du jour - EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - SAISON ESTIVALE 2025

- DÎNER-BÉNÉFICE - CHEVALIERS DE COLOMB DE VALCOURT - PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.

ADOPTÉE

149-25-05-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 avril 2025, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

150-25-05-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2025**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 16 avril 2025, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

151-25-05-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2025**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 12 mai 2025, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 mai 2025 soit adopté.

ADOPTÉE

152-25-05-20

### **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 7 mai 2025 soit adoptée;

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 543 286,45 \$ : cinq cent quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-six dollars et quarante-cinq sous.

### **Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_

Gerson Saenz, trésorier

\_\_\_\_\_

Date

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une citoyenne pose une question de 19h05 à 19h07.

153-25-05-20

### **CORRESPONDANCE**

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux élus en annexe.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la correspondance reçue au mois d'avril 2025.

ADOPTÉE

### **COMPTE-RENDU**

Les membres du Conseil municipal font leur compte-rendu respectif.

154-25-05-20

### **ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME – RENOUELEMENT DE COTISATION ET ACCEPTATION DE FORMATION**

ATTENDU QUE l'adhésion de la Ville à l'Association québécoise d'urbanisme est arrivée à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QU'une formation obligatoire doit être complétée par tous les membres du Comité consultatif en urbanisme et à cet égard, monsieur Julien Guedj, membre du CCU, suivra celle dispensée par cette association;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte le renouvellement de l'adhésion à l'Association québécoise d'urbanisme et paye son coût de 545 \$, plus les taxes applicables;

QUE la Ville accepte la formation d'un membre du CCU, soit monsieur Julien Guedj, et paye les frais afférents à l'association au montant de 95 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

155-25-05-20

### **DEMANDE DE PIIA – BOISÉ DU RUISSEAU – 1075, RUE BISSONNETTE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE ISOLÉ DE TYPE GARAGE AVEC ABRI**

ATTENDU QUE les requérants souhaitent construire un bâtiment accessoire isolé, sur le lot actuel 6 652 408, à l'adresse civique 1075, rue Bissonnette, situé dans la zone R-9, assujettie au PIIA;

ATTENDU QUE l'implantation proposée serait en cour arrière;

ATTENDU QUE le bâtiment projeté a une superficie d'environ 69,49 mètres carrés (6,4 m x 6,71 m) pour le garage et (3.96 m x 6.71 m) pour l'abri;

ATTENDU QUE les revêtements proposés s'harmonisent avec le bâtiment principal, par l'installation de revêtement identique, pour les murs comme la toiture;

ATTENDU QUE le plan propose une toiture deux versants (pente 5:12). La toiture du garage et l'abri auront donc la même pente que celle du bâtiment principal;

ATTENDU QUE la façade avant propose une porte de garage et une porte ainsi qu'une fenêtre sur la façade latérale gauche;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage;

ATTENDU QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve les plans pour la construction d'un bâtiment accessoire isolé de type garage avec abri, en regard des critères du PIIA.

ADOPTÉE

156-25-05-20

### **REPORT DE VACANCES - RETRAITE (EMPLOYÉES)**

ATTENDU que deux employées ont demandé le report de vacances avant la prise de la retraite, conformément au Manuel des employés de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le report du solde de 68 heures de vacances de mai

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

2024 à avril 2025 de madame Lise Richer, commis -comptable, au taux de cette même année et avant la prise de sa retraite;

QUE le Conseil municipal accepte le report du solde de 70 heures de vacances de mai 2024 à avril 2025 de madame Johanne Tétreault, adjointe administrative, au taux de cette même année et avant la prise de sa retraite.

ADOPTÉE

157-25-05-20

### **JOURNÉE INTERNATIONALE DU TROUBLE DÉVELOPPEMENTAL DU LANGAGE**

ATTENDU QUE la Journée internationale du Trouble développemental du langage (TDL) aura lieu le 17 octobre 2025 et afin de sensibiliser la population mondiale, plusieurs villes du monde vont participer à cette journée internationale en illuminant des panneaux d'informations, des monuments, des édifices et toutes autres surfaces pour sensibiliser la population à ce handicap invisible;

ATTENDU QUE le Regroupement TDL Québec organise tous les ans, avec la participation des associations régionales, la Semaine du Trouble développemental du langage TDL. Cette année, la Semaine se tiendra du 20 au 26 octobre 2025 et elle sera propulsée par la journée internationale le 17 octobre 2025;

ATTENDU QUE le Regroupement sollicite la participation de la Ville de Valcourt afin que celle-ci puisse participer à cet événement soit en indiquant sur un édifice, un panneau ou des panneaux publicitaires cet événement aux couleurs du TDL, ou par tout autre moyen;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt contribue à la réussite de la mission soit de sensibiliser et faire connaître le TDL à travers la région valcourtoise en affichant l'évènement sur le panneau publicitaire.

ADOPTÉE

158-25-05-20

### **ENTENTE SUR LES MESURES D'URGENCE - VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU QUE la *Loi sur la sécurité civile* (LRQ ch. S-2.3) détermine les pouvoirs de la Ville lors d'état d'urgence et plus spécifiquement celui de réquisitionner les moyens de secours et lieux d'hébergement;

ATTENDU QUE la Ville a intérêt, dans l'exercice de ses pouvoirs, à recourir aux meilleurs moyens à mettre en place pour réduire les effets d'une urgence ou d'un sinistre;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Sommets, à titre d'organisme public, se doit de jouer un rôle actif au sein de la collectivité, à plus forte raison lors de situation d'urgence;

ATTENDU QUE les établissements scolaires sont des bâtiments bien équipés, donc prioritairement pressentis par la Ville pour répondre notamment aux besoins d'hébergement;

ATTENDU QUE la planification concertée entre la Ville et le Centre de services scolaire permet d'atteindre un meilleur niveau de préparation en situation d'urgence nécessitant l'utilisation des lieux;

ATTENDU QUE le personnel du Centre de services scolaire possède l'expertise et les

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

compétences indispensables pour une opération harmonieuse au sein de leur environnement physique et humain;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le maire, ou en son absence le maire suppléant et la directrice générale, ou en son absence la greffière, à signer pour et au nom de la Ville l'entente sur les mesures d'urgence – Valcourt intervenue avec le Centre de services scolaire des Sommets.

ADOPTÉE

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

ATTENDU QU'un avis public a été donné par la greffière, le 13 mai 2025, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes* (art. 105.1, L.C.V.);

Me Karine Boucher, assistante-trésorière, dépose à la présente séance du Conseil municipal, le rapport financier pour l'exercice 2024 et atteste de sa véracité, ainsi que le rapport du vérificateur externe, Daniel Tétreault CPA, sur les états financiers 2024, le tout conformément aux dispositions des articles 105 et suivants de la susdite loi.

ADOPTÉE

159-25-05-20

### **REPORT DE VACANCES - RETRAITE (CADRE)**

ATTENDU qu'un employé-cadre a demandé le report de vacances avant la prise de la retraite, conformément au Manuel des employés-cadres et professionnels de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le report du solde de 35 heures de vacances de mai 2024 à avril 2025 de monsieur Alain Martel, directeur du Service des loisirs, au taux de cette même année et avant la prise de sa retraite.

ADOPTÉE

160-25-05-20

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE SKI DE FOND JEUNESSE DE VALCOURT**

ATTENDU la demande d'aide financière formulée à la Ville par l'organisme Club de Ski de fond jeunesse de Valcourt;

ATTENDU la recommandation du comité des commandites de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt verse à l'organisme Club de Ski de fond jeunesse de Valcourt la somme de 300 \$, représentant 50 \$ pour l'inscription d'un enfant valcourtois aux cours et une aide financière à l'organisme de 250 \$ pour la saison 2025-2026;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

161-25-05-20

### **DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE ET DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS - ÉCOLE DE LA CHANTERELLE**

ATTENDU les demandes d'aide financière et de prêt d'équipements formulées à la Ville par l'école primaire de la Chanterelle;

ATTENDU la recommandation du comité des commandites de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt verse à l'école primaire de la Chanterelle la somme de 300 \$ et lui prête un barbecue, incluant le propane et le transport, pour la tenue de la fête des finissants des élèves de 6e année;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

162-25-05-20

### **AUTORISATION DE TENIR UNE COLLECTE DE FONDS À L'INTERSECTION DU CHEMIN DE L'AÉROPORT ET DE LA RUE DE LA MONTAGNE - FONDATION CHRISTIAN VACHON**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise la tenue d'une collecte de fonds à l'intersection du Chemin de l'aéroport et de la rue de la Montagne, qui aura lieu le 13 ou le 20 juin 2025 de 7h à 17h (une seule date sera déterminée par l'organisme). Des mesures de sécurité seront déployées par l'organisme afin d'assurer un événement sécuritaire (dossards, arrêts amovibles, etc.).

ADOPTÉE

163-25-05-20

### **DEMANDE D'APPUI - LE VENT DANS LES ARTS**

ATTENDU la demande d'appui de l'organisme Le Vent dans les Arts dans le cadre de son activité intergénérationnelle prévue le 30 mai 2025;

ATTENDU QUE cette activité doit se dérouler sur le terrain de la Maison des aînés, et en cas de pluie, l'organisme demande d'utiliser gratuitement le Centre communautaire de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE la Ville de Valcourt autorise l'organisme Le Vent dans les Arts d'utiliser gratuitement le Centre communautaire le 30 mai 2025 pour tenir son activité intergénérationnelle en cas de pluie.

ADOPTÉE

164-25-05-20

### DEMANDE DU CPE CRAYONS DE COULEUR - UTILISATION DU STATIONNEMENT DE LA LIBELLULE

ATTENDU QUE le CPE Crayons de Couleur demande à la Ville l'utilisation du stationnement du bâtiment de la Libellule dans le cadre de la visite des pompiers et de l'ambulance le 23 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la demande du CPE Crayons de Couleur portant sur l'utilisation du stationnement du bâtiment de la Libellule le 23 mai 2025.

ADOPTÉE

165-25-05-20

### SOIRÉE-BÉNÉFICE - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François tiendra le 5 juin 2025, une soirée bénéfice afin de financer des projets ou des équipements pour l'amélioration de la qualité de vie des usagers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise deux membres du Conseil municipal à participer à cette soirée de charité;

QUE la Ville paye les frais de 135 \$ par membre du Conseil municipal ainsi que tous les autres frais inhérents, le cas échéant.

ADOPTÉE

166-25-05-20

### DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT – RENTRÉE SCOLAIRE 2025 – ÉCOLE DE L'ODYSSÉE

ATTENDU la demande de l'école de l'Odyssée pour emprunter sans frais, le barbecue appartenant à la Ville dans le cadre de la rentrée scolaire qui se tiendra le 26 août 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt prête un barbecue, incluant le propane et le transport, à l'école de l'Odyssée dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire qui se tiendra le 26 août 2025.

ADOPTÉE

167-25-05-20

### ENTENTE SCOLAIRE-MUNICIPALE VALCOURT - AUTORISATION DE SIGNATURE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE l'objectif de la conclusion d'une entente scolaire-municipale est de favoriser l'utilisation d'infrastructures relevant du Centre de services scolaire des Sommets (ci-après CSSDS) et de la Ville de Valcourt;

ATTENDU QUE les parties veulent fournir à la communauté des services à des fins éducatives, culturelles, sociales, sportives, scientifiques, communautaires ou récréatives tout en favorisant l'utilisation maximale d'infrastructures susceptibles de répondre aux besoins éducatifs, récréatifs et aux besoins communautaires des résidents du milieu;

ATTENDU QUE les parties promeuvent le développement de certaines valeurs auxquelles elles adhèrent, telles la santé et la culture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le maire ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale, ou en son absence la greffière, à signer pour et au nom de la Ville, l'entente scolaire-municipale Valcourt intervenue avec le CSSDS.

ADOPTÉE

168-25-05-20

### **OUVERTURE ET FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE - SAISON ESTIVALE 2025 - OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU les travaux d'entretien nécessaires à l'ouverture et à la fermeture de la piscine municipale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat d'ouverture et de fermeture de la piscine municipale pour la saison estivale 2025 à Érablière Ferland S.E.N.C., au montant de 5 390,00 \$, plus les taxes applicables, et conformément à l'offre de services déposée par cette entreprise;

QUE la Ville retienne les services d'Érablière Ferland S.E.N.C. pour toute urgence d'entretien à la piscine pour cette saison estivale, au taux horaire de 60,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-701-40-526.

ADOPTÉE

169-25-05-20

### **REPLACEMENT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE – AVENUE DES CASCADES**

ATTENDU QUE la Ville a limité le stationnement sur l'avenue des Cascades;

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer l'interdiction de stationnement sur une partie de cette rue afin notamment de permettre de disposer davantage de stationnements à proximité de l'institution financière qui s'y trouve;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville mandate le Service des travaux publics afin de remplacer les panneaux de signalisation routière « Stationnement interdit », par « Stationnement 15 minutes » en

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

face des lots 1 826 040 et 1 826 041 (sur l'avenue des Cascades, en partant du coin de la rue Notre-Dame-Des-Champs jusqu'à la fin du terrain qui donne face au stationnement privé de l'institution financière).

ADOPTÉE

170-25-05-20

### **DÉMARCHE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

ATTENDU le plan stratégique 2022-2026 déposé par Hydro-Québec qui prévoit, entre autres, la constitution d'un portefeuille de projets éoliens totalisant 3 000 MW;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt voit positivement la stratégie d'Hydro-Québec misant sur la décarbonation et la transition vers les énergies renouvelables;

ATTENDU QUE les municipalités et la MRC collaborent à la production d'un Guide l'intégration des énergies renouvelables du Val-Saint-François impliquant une consultation des parties prenantes, notamment les citoyens, et la définition de conditions d'intégration propres au Val-Saint-François;

ATTENDU QUE les municipalités et la MRC du Val-Saint-François souhaitent collaborer à la création d'une société en commandite leur permettant d'être partenaires d'éventuels projets;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt voit des opportunités à la réalisation de projets d'énergies renouvelables sur le territoire du Val-Saint-François et souhaite s'impliquer dans l'exploration du potentiel réel de tels projets;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt déclare être en accord avec la démarche sur les énergies renouvelables entreprise par les municipalités et la MRC du Val-Saint-François;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt déclare être en accord avec la création d'une société en commandite permettant aux municipalités et à la MRC d'être partenaires d'éventuels projets;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt souhaite être partie prenante des travaux menant à la création de la société en commandite et manifeste son intérêt à être partie prenante dans la mesure où les règles établies seront conformes à ses intérêts et à ceux de sa population.

ADOPTÉE

171-25-05-20

### **NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS DE RUES (PLUVIAL) ET DES TROIS POSTES DE POMPAGE - OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU la recherche de prix effectué par la Ville pour faire effectuer le nettoyage de puisards et trois postes de pompage;

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise Profusion G.N.P. inc. au montant estimé à 12 056,32 \$, plus les taxes applicables s'avère avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de nettoyage des puisards (400) et des postes de pompage (3) à l'entreprise Profusion G.N.P. inc. au montant estimé de 12 056,32 \$, plus les taxes applicables;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-415-00-521 Nettoyage réseau égout.

ADOPTÉE

172-25-05-20

### **EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - SAISON ESTIVALE 2025**

ATTENDU la nécessité de procéder à l'embauche d'un journalier temporaire au Service des travaux publics pour la saison estivale 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise l'embauche temporaire au Service des travaux publics de monsieur Isaac Fontaine au poste de journalier pour la saison estivale 2025;

QUE les conditions d'embauche soient celles prévues à la note datée du 16 mai 2025 du Service des travaux publics et de l'adjointe exécutive.

ADOPTÉE

173-25-05-20

### **DÎNER-BÉNÉFICE - CHEVALIERS DE COLOMB DE VALCOURT - PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Valcourt tiendront le 1er juin 2025, un dîner-bénéfice et invite la Ville à y assister;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise deux membres du Conseil municipal à assister à ce dîner-bénéfice;

QUE la Ville paye les frais de 15 \$ par membre du Conseil municipal présent.

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une citoyenne pose une question de 19h38 à 19h41.

174-25-05-20

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est et soit levée à 19h42.

ADOPTÉE